

# ASSOCIATION LOUIS LAVELLE

BULLETIN N° 17 - SEPTEMBRE 2006

## LE MOT DU PRESIDENT

### Sur l'expérience métaphysique

La notion d'expérience métaphysique me semble décisive pour comprendre et situer la métaphysique de Lavelle. Sa philosophie de la participation fut la dernière grande métaphysique française, après celle de Bergson, dans le sillage de celle de Bergson, mais non pas dans la ligne du bergsonisme. L'année 2007 sera celle du centenaire de *L'évolution créatrice*, l'ouvrage majeur par lequel Bergson pense le rapport de la conscience et de la vie ; ce sera aussi l'anniversaire (soixante-dix ans) de la publication de *De l'Acte*, l'ouvrage majeur où Lavelle récapitule toute sa pensée métaphysique. Notre association se doit de célébrer dignement ces anniversaires capitaux pour la philosophie française : 1907-1937-2007.

En effet, la philosophie lavelleienne de l'esprit appartient davantage au spiritualisme français traditionnel que la pensée de Bergson, qui veut être une métaphysique positive et ne renie jamais son enracinement positiviste initial. La réflexion de Lavelle part davantage du Cogito cartésien, et de la philosophie de Malebranche ; celle de Bergson établit un positivisme spiritualiste, c'est-à-dire un retour aux choses mêmes, au sens où la métaphysique doit être la science des faits spirituels, négligés par les sciences exactes, qui ne sont aptes à comprendre que les faits matériels. Cependant, la conception d'une " expérience métaphysique " et l'importance de l'acte créateur sont au moins deux thèmes communs aux deux grands philosophes français. Il importe de cerner de plus près ces deux aspects de la philosophie de Louis Lavelle. Les pages que Lavelle a consacrées à Bergson sont d'une originalité et d'une profondeur puissantes : la durée est Dieu dans la pensée bergsonienne qui est tout entière baignée

d'une atmosphère religieuse, l'expérience de la durée ayant, par elle-même, une saveur mystique.

Les premières pages de *De l'Acte* contiennent une source inépuisable sur cette expérience métaphysique, en laquelle coïncident l'éveil de la conscience à elle-même et le point de départ de la métaphysique. Car la métaphysique ne consiste que dans un acte d'attention et de réflexion soutenues, poussées au maximum de leurs conséquences, sur ce qui est donné à tout le monde. L'acte de la pensée, dit Lavelle, " Nous l'atteignons dans une expérience permanente qui ne se distingue pas de son accomplissement ; et cette expérience est véritablement métaphysique parce qu'elle dépasse toute expérience physique " [*De l'acte*, Paris, Aubier, nouvelle édition de 1992, avec une Préface de Bruno Pinchard, p. 11]. Je soulignerai seulement le caractère permanent de cette expérience " qui ne se distingue pas de son accomplissement ", c'est-à-dire de l'accomplissement de l'acte de penser. Nous devons y revenir. Une autre approche de l'expérience métaphysique a été donnée à la page précédente ; et malgré sa généralité, elle est comme une confiance personnelle de Lavelle sur le propre point de départ de toute sa métaphysique. Il faut relire ce court passage : " L'expérience avec laquelle commence tout à la fois l'émotion que la vie nous donne et la révélation de notre être propre, ne consiste donc pas dans le spectacle déployé devant notre regard et dont nous faisons nous-même partie, mais dans la mise en jeu d'un mouvement que nous sommes capables d'accomplir, qui dépend de notre seule initiative, qui nous éveille à la conscience de nous-même et qui, en changeant l'état du monde, nous montre l'empire même dont nous disposons. Dès que je suis attentif au pouvoir que j'ai de remuer le petit doigt, je répète

cent fois ce geste avec le même émerveillement ".

C'est l'expérience du mouvement volontaire qui est donc le point de départ de la métaphysique ; elle est éveil de la conscience et naissance de la métaphysique à la fois. On pense, bien sûr, à Malebranche et à Maine de Biran, qui, avant Lavelle, ont réfléchi sur ce mystère qui, quand je l'accomplis, est d'une simplicité désarmante, mais qui, quand je veux le comprendre, échappe à toutes mes prises. Pour Lavelle, cette expérience immédiate, infiniment répétable, est " le signe et le témoin d'une activité plus secrète ", à savoir, l'acte de penser. Sa méthode sera celle de l'analyse réflexive, de telle sorte que la thèse spiritualiste de l'irréductibilité de la pensée à toute autre réalité, et en particulier à la réalité du monde qui m'est donnée en spectacle, est présente dès le départ de la métaphysique. Mais elle n'est pas du tout l'affirmation d'une entité métaphysique abstraite nommée Esprit, et qui tomberait du ciel ; elle est l'approfondissement de la réalité concrète en laquelle je vis, à savoir l'activité de la pensée. Je note d'emblée que, sur ce point, l'exigence du concret est la même chez Bergson et chez Lavelle, et qu'aujourd'hui, c'est la démarche de Lavelle que nous retrouvons, exprimée dans la langue de la phénoménologie, dans la philosophie de Michel Henry, qui, s'écartant de l'opacité des choses du monde, cherche sans relâche à percer les mystères de la façon dont la pensée s'apparaît à elle-même, dans ce qu'il nomme " phénoménologie matérielle " [" Phénoménologie hylétique et phénoménologie matérielle ", in *Philosophie*, n°15, été 1987, p. 55-96]. C'est là un point qu'il conviendrait de creuser, dans la ligne de l'étude de Michel Haar sur l'œuvre de Michel Henry " Entre phénoménologie et métaphysique ".

Mais la pensée de Lavelle se dit clairement, et d'emblée, métaphysique. Elle n'a aucune réserve quant à cette affirmation, pas plus que celle de Bergson, et à la différence de toute la critique heideggerienne, et surtout de son avatar déconstructiviste. Pour Lavelle, il ne s'agit pas de détruire, mais de construire, et c'est là ce qui donne toute son ampleur au système de la participation. L'illusion métaphysique existe bel et bien pour Lavelle, mais c'est l'illusion de connaître la réalité en soi, l'illusion substantialiste, qui consiste à méconnaître la subjectivité de l'acte de penser, et à le considérer comme une chose : "... le plus grand mérite de Kant, c'est d'avoir ruiné la métaphysique de l'objet, ou encore l'idée même d'un objet métaphysique" [De l'intimité spirituelle, Paris, Aubier, 1955, p. 97 ; § 5,

" La métaphysique ou la science de l'intimité spirituelle "]. Mais il y a une illusion parallèle qui est l'illusion transcendante qui rejette l'acte par lequel la pensée se saisit elle-même en en faisant " une activité mystérieuse que l'on appelait transcendante pour montrer qu'elle devait nous échapper toujours " ; et en effet, selon Kant, nous n'avons jamais conscience des processus transcendants par lesquels se constitue la connaissance objective, et le philosophe ne peut les dégager que par analyse des connaissances pures et empiriques déjà constituées. C'est une illusion pour Lavelle, car il y a une expérience métaphysique de la coïncidence de l'acte de la pensée avec l'être, alors que selon Kant il est impossible qu'il y ait une expérience du transcendantal.

Parler d'expérience métaphysi-

que renvoie nécessairement au cogito cartésien, par delà Kant, démarche opérée elle aussi par Husserl dans ses *Méditations cartésiennes*, trop souvent interprétées dans un sens purement kantien. La dimension d'expérience, avec ce qu'elle comporte de vécu, c'est-à-dire son poids de sensibilité et d'affectivité au sein même de la réflexion personnelle, a été très fortement soulignée par Lavelle dans *La présence totale* : " Il y a une expérience initiale qui est impliquée dans toutes les autres et qui donne à chacune d'elles sa gravité et sa profondeur : c'est l'expérience de la présence de l'être. Reconnaître du même coup la participation du moi à l'être " [La présence totale, Paris, Aubier, 1934, p. 25].

Jean-Louis Vieillard-Baron

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président ouvre la séance et signale que plusieurs membres de l'Association qui ne peuvent être là aujourd'hui sont excusés. Il s'agit d'abord de soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale le compte rendu de l'A. G. de l'année précédente. Puis, dans la perspective du prochain renouvellement, en 2006, du Conseil d'Administration, le Président demande la modification de l'Article 5 des statuts de l'Association. Il convient en effet de réécrire cet article inutilement compliqué et très peu pratique. Cette modification, soumise au vote de l'Assemblée générale, consiste à supprimer l'ancienne formulation qui est la suivante :

" *Un conseil d'administration composé de philosophes aide le bureau dans sa charge. Il comporte au moins six membres, choisis parmi les personnalités les plus éminentes ayant travaillé sur l'œuvre de Lavelle, ou prolongé son inspiration, tant en France qu'à l'étranger. Son mandat est de neuf ans. Le conseil est renouvelable par tiers tous les trois ans* "

et à la remplacer par le texte suivant :

" *Le conseil d'administration est composé de six à quinze membres chercheurs élus tous les trois ans par l'assemblée générale. Il élit le bureau et l'assiste dans sa tâche. Il se réunit au moins une fois par an* "

Cette modification est votée à l'unanimité des membres présents. Puis Jean-Louis Vieillard-Baron donne la parole au trésorier de l'Association pour le Rapport financier. Bruno Lavelle rappelle que l'examen et l'approbation des comptes par année civile sont désormais effectifs. C'est donc la première année où, lors du conseil d'administration et de l'assemblée générale, on peut très précisément connaître le bilan des " recettes " et des dépenses de l'Association. Grâce aux membres cotisant en temps et en heure, mais aussi aux dons de membres bienfaiteurs dont il convient de saluer la générosité, le solde des comptes fait état d'un résultat positif égal à 673,74 euros. À défaut de noter une augmentation du nombre de membres, il convient enfin de se réjouir de l'augmentation du nombre de nouveaux membres, dont plusieurs à l'étranger (En 2004, il y avait 80 membres cotisant régulièrement dont 7 nouveaux membres ; en 2005, certains membres ont quitté l'Association mais d'autres sont arrivés). Quelques demandes d'adhésion ont d'ailleurs été formulées via le site internet de l'Association.

Le Président remercie le trésorier puis il fait état, dans son Rapport d'activité, des rééditions des livres de Louis Lavelle. Après la publication de *L'erreur de Narcisse* et des *Règles de la vie quotidienne*, l'année 2005 a vu la réédition de *La parole et l'écriture* aux éditions du Félin. Une traduction en italien de *La parole et l'écriture* ainsi qu'une traduction en espagnol de *Du Temps et de l'éternité* sont également disponibles, ce qui atteste un regain d'intérêt pour l'œuvre de Lavelle. Par ailleurs, les éditions L'Harmattan vont rééditer, dans l'une de leurs collections, *La philosophie française entre les deux guerres*, ouvrage publié la première fois en 1942. Les Éditions Albin Michel envisagent la réédition de *Conduite à l'égard d'Autrui*, édité pour la première fois en 1957. Enfin, un premier numéro d'*Études lavelliennes*, bénéficiant d'une subvention du CNL, est prêt à paraître, dès qu'un éditeur acceptera de le publier. Jean-Louis Vieillard-Baron souligne la nécessité d'inscrire les thèmes de réflexion des séances publiques dans le champ d'une philosophie contemporaine de l'esprit. Puis le Président donne la parole au secrétaire qui rappelle que le site internet de l'Association peut donner en temps réel les informations concernant l'état des publications.

Le rapport financier, le rapport d'activité et le rapport moral sont adoptés à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à l'Assemblée. Une nouvelle fois, certains membres regrettent l'absence de réédition des grands traités lavelliens de métaphysique. Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance. La date de la prochaine Assemblée générale, qui est également celle de la séance publique, est fixée au *vendredi 13 octobre 2006*, au Centre André Malraux (Paris 6<sup>e</sup>, 112, rue de Rennes).

## RESUMES DES CONFERENCES DE LA SEANCE PUBLIQUE

**Jean-François Petit**, *Le rapport philosophie/théologie dans la pensée d'Emmanuel Mounier*

Catholique convaincu, Mounier évoluait entre une sphère "intégraliste", dominée par Jacques Maritain, et une plus grande audace intellectuelle, représentée par exemple par la pensée d'un Blondel. L'articulation entre philosophie et théologie sera toujours pour lui difficile. Mounier ne cacha jamais son appartenance à la tradition chrétienne. Mais il refusa de cautionner toutes les tentatives de "philosophie chrétienne". Au fur et à mesure de la constitution de sa philosophie de la personne et de la communauté, il eut à cœur de répondre au reproche de confessionnalisme de la part des milieux étrangers à la foi et aux critiques chrétiennes, parfois acerbes, de ne pas bien définir sa conception du rapport entre philosophie et théologie [M. BLONDEL, "Les équivoques du "personnalisme" ", *Politique*, 3, mars 1934, p. 193-205]. C'est essentiellement à l'occasion du débat sur la "philosophie chrétienne" que ces tensions furent les plus perceptibles dans ses écrits. Le directeur d'"Esprit" ne prit position sur le sujet qu'à la fin des années 1930. La manière dont il en rendit compte et se détermina finalement pour une problématique de nature existentialiste est très éclairante : elle montre la difficulté de toute articulation entre philosophie et théologie.

**Paul Clavier**, *Petite apologie de l'apologétique rationnelle*

Le préjugé contre la théologie rationnelle est solidement enraciné dans une longue tradition philosophique. Tacite affirmait déjà que la piété et le respect envers les dieux étaient une affaire de croyance plutôt que de savoir. Saint Augustin a fort bien dit que Dieu est mieux connu quand il n'est pas connu (*Deus melius scitur nesciendo*). Depuis Pascal, répète-t-on à l'envi, il n'est plus possible d'envisager des preuves métaphysiques de l'existence de Dieu. Le Dieu des croyants n'est pas celui des philosophes et des savants (sous-entendu : seul le premier compte, le second est un imposteur). Dieu sensible au cœur, non à la raison.

Sous prétexte de sauver les droits de la croyance religieuse, on assiste à une neutralisation de la capacité intellectuelle par rapport à la question de l'existence de Dieu. La foi religieuse devient alors "incoordonnable" avec la lumière naturelle de la raison humaine. Mais cette incoordonnabilité entre le donné révélé auquel le croyant adhère par la foi (vertu surnaturelle) et les connaissances rationnellement accessibles présente assurément des avantages : elle dégage la responsabilité intellectuelle par rapport à l'appartenance confessionnelle (pas besoin de rendre compte de l'espérance qui est en nous). Elle ménage le caractère privé, subjectif, injustifiable de la croyance, ainsi que la possibilité de s'abriter à volonté dans l'irrationnel, sans discernement possible de ce que peut être une communication avec Dieu.

Mais il y a quelques inconvénients : dans ce contexte de neutralisation des compétences de la raison naturelle, toutes les révélations se valent. Il n'existe aucun moyen de privilégier telle ou telle révélation, ni de faire le tri entre ce qui ressortit à une volonté divine et la part qui revient à la fragilité voire à la perversité humaine. Aucune exégèse d'un texte révélé n'est admissible. Si la question de l'existence de Dieu ne peut même pas être instruite par la raison naturelle, alors le danger d'illumination est permanent. On parie sans raison pour ou contre ce qu'une tradition culturelle, un conditionnement social, pire un complexe psycho-affectif nous auront suggéré.

Toujours est-il que l'apologétique pascalienne est moins dualiste que certaines formules mal comprises ne le laissent croire. Pascal lui-même avouait : "la raison ne se soumettrait jamais, si elle ne jugeait qu'il y a des cas où elle doit se soumettre". Sous peine d'être schizophrène ou fanatique, l'adhésion du croyant ne peut se passer de motifs de crédibilité. L'apologétique n'est pas un savoir déductif qui, de prémisses certaines, pourrait tirer la conclusion nécessaire de l'existence d'un Créateur personnel et provident. Il y a place pour une recherche inductive, pour des arguments convergents et convaincants qui permettent d'atteindre de vraies certitudes, mais pas des conclusions contraignantes. Dieu a tout prévu, même notre ingratitude : il ne force pas notre reconnaissance.

**Philippe Perrot**, *À propos de La parole et l'écriture de Louis Lavelle : acheminement vers le silence*

Le beau livre de Lavelle, intitulé *La parole et l'écriture*, pourrait avoir pour sous-titre : "Acheminement vers le silence". On ne saurait en effet prétendre s'approcher de la vérité sans s'être préparé à la recevoir : c'est pourquoi la parole du philosophe est essentiellement différente de la parole affairée, elle ne descend pas vers le monde mais remonte vers sa source. L'acte pur auquel nous participons n'a pas besoin, pour se manifester, de faire l'objet de discours inquiets et compulsifs. Au contraire, c'est par la discipline du silence que nous devenons à même de nous accorder à son rythme immuable et à son dialogue intérieur. Aussi, proche de celle du poète, l'attitude du philosophe consiste-t-elle à se mettre à l'écoute d'une Présence qui ne saurait nous manquer, et dont le rayonnement non seulement assèche tous les bavardages, mais rend également dérisoires toutes les plaintes et les protestations. En droit le pessimisme n'a pas de raison d'être : "la méditation de l'intervalle ne produira en nous aucun gémissement" affirme notre auteur dans *De l'acte* (p. 201). Mais si dans l'exposé du système aucune concession n'est faite à la faiblesse, c'est parce qu'en ce dernier se confondent dans une certaine mesure la parole de Dieu et la parole de l'homme. Or, dans *La parole et l'écriture*, Lavelle adopte une position plus nuancée ; cette œuvre se veut plus ouverte et plus accessible au grand public. Aussi prend-il en compte le malheur de la conscience : de fait, n'est-il pas incontestable que le silence soit d'abord vécu par elle comme une figure de l'absence ? Si la parole nous relie à l'Absolu, si elle est susceptible de nous y reconduire, elle porte néanmoins les stigmates de notre finitude. Elle prend naissance dans un cri toujours empreint d'une certaine détresse et il n'est pas sûr qu'elle puisse en dépasser complètement l'inquiétude première. En invoquant l'éventualité d'un abandon, le Christ en croix de l'Évangile de Matthieu nous donne à méditer une ambiguïté que Lavelle ne néglige pas. L'alternative est en effet la suivante : soit la parole n'est qu'un cri articulé, et le silence, plutôt que de lui faire écho, l'étouffe et finit par la diluer dans une éternité vide ; soit le silence doit être reconnu comme la matrice de la parole, et dès lors le geste que nous accomplissons en parlant, loin de s'arrêter à ce que nous proferons, se prolonge au delà de nous et vient trouver sa place dans l'ordre même de l'Être.

## ACTUALITE DES PUBLICATIONS

### *Livres de Louis LAVELLE actuellement disponibles en librairie*

*La parole et l'écriture*, préface de Philippe Perrot, Le Félin Poche, Paris, juin 2005.

*La parola e la scrittura*, présentation et traduction de Pier Paolo Ottonello, Venise, Marsilio, Saggi Filosofici - Université de Gênes, n° 28, 2004.

*Acerca del Tiempo y la Eternidad. La dialéctica del eterno presente. Louis Lavelle.* Traduction de Laura Palma Villarreal, Éditions universitaires de Valparaíso, Valparaíso, Chili, 2005.

*Règles de la vie quotidienne*, préface de Jean-Louis Vieillard-Baron, Arfuyen, Orbey, 2004.

*L'erreur de Narcisse*, préface de Jean-Louis Vieillard-Baron, Editions de La Table Ronde, Paris, 2003.

### *Livres ou articles récents*

**Jean ECOLE**, *Louis Lavelle et l'histoire des idées : index des auteurs auxquels il se réfère*, Olms, Hildesheim, distribué par Vrin, 2004.

*Les grandes notions de la métaphysique lavellienne et son vocabulaire*, L'arcipelago, Biblioteca di Filosofia oggi, Gênes, IX, 2002.

**Bernard GRASSET**, " La notion d'amour dans l'œuvre

de Louis Lavelle ", *Filosofia Oggi*, Gênes, 2004, n°2-3, pp. 217-236.

**MERCIER Jacques**, " La parole et l'écriture ", texte paru dans la *Libre Belgique* du 25 novembre 2005 ; " La lecture est un acte d'amour ", texte paru dans la *Libre Belgique* du 2 décembre 2005.

**Jean-Raoul SANSEN**, " L'acte réflexif d'après Louis Lavelle ", Congrès de l'ASPLF, Nantes 2004, à paraître.

**TINDY-POATY Joris-Juste**, " La Quête de soi dans *L'Alchimiste* de Paulo Coelho ", *Revue Iboogha*, N°8, Libreville, Editions du silence, Gabon, p.33-53. [Les références à Louis Lavelle portent sur *L'erreur de Narcisse* et sur *La conscience de soi*].

**Jean-Louis VIEILLARD-BARON** (dir.), *Louis Lavelle. Philosophie et intériorité*, *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, Tome 88, N°2, AVR.-JUN 2004, distribué par Vrin et également disponible dans un tirage à part.

Une bibliographie complète peut être consultée sur le site internet de notre Association à l'adresse suivante : <http://association-lavelle.chez-alice.fr>

## NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Nous avons le regret de vous faire part du décès de Monsieur Michel Koch.

Ô MON DIEU, Volonté toute pure qui êtes au fond de moi, et avec laquelle ma volonté réelle ne réussit jamais à coïncider, qui êtes aussi la volonté secrète de tous les êtres et par laquelle chacun d'eux existe, différent de tous les autres et trouvant toujours devant lui un acte à accomplir qu'un autre être ne peut accomplir à sa place ; ne cessez de demeurer présent à ma volonté propre, qui est faible, imparfaite et divisée ; et qu'au lieu de se tourner toujours vers des fins particulières incapables de la contenter, elle se tourne vers Vous qui ne cessez de la soutenir et de la nourrir, et qui lui faites produire tous ses fruits sans qu'elle ait besoin de les goûter, ni presque de les connaître. Je n'ai moi-même aucune force pour vous attirer à moi si vous ne m'attirez point à Vous. Mais Vous m'êtes tellement présent qu'il suffit que je cesse un moment de penser à moi pour qu'il n'y ait plus en moi que Vous.

Vous qui me soutenez encore dans l'existence, quand je Vous méconnaissais et que je Vous trahis, faites que je puisse vivre toujours dans Votre lumière ; qu'il n'y ait plus de différence entre la connaissance que j'ai de Vous et celle que j'ai de l'humble devoir de chaque instant. La force que j'ai je l'emploie contre Vous : détruisez cette force au lieu de l'accroître, pour qu'il n'y ait point d'autre force en moi que la Vôtre.

Qu'il n'y ait point en moi d'autre désir que celui d'une union si parfaite avec Vous que je n'oppose plus de résistance en moi à Votre volonté qui est la seule volonté qui soit mienne. Et quand mon intelligence n'est plus assez transparente ni assez pure pour que pénètre en moi le mystère de Votre lumière, qu'il en laisse en moi le souvenir et l'espérance et se change en un mystère d'amour.

Louis LAVELLE (notes inédites)

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION LOUIS LAVELLE - B.P. 85 - 75261 PARIS CEDEX 06**

Internet : <http://association-lavelle.chez-alice.fr>

Rédaction: Jean-Louis Vieillard-Baron, Michel Adam, Alain Panero - Conception, Réalisation Edition : Bruno Lavelle - ISSN:1769-8731